



JOURNEES DE ROULAGES LOISIRS LIGUE 2020

A lire attentivement

Les journées de roulage moto de la Ligue pour l'année 2020 se dérouleront sur le circuit BUGATTI, les 06 Avril et 19 Octobre. Ces journées sont réservées, en priorité, aux pilotes licenciés dans un des clubs de la Ligue Motocycliste Régionale des Pays de la Loire. Ces pilotes devront être en possession d'une licence FFM : NET ou compétition valide.

Les inscriptions, via le site engage sports : www.ligue-moto-paysdelaloire.org/engagements/roulage-vitesse/ seront ouvertes à partir du 16 Décembre 2019 et se clôtureront le 27 Mars 2020 pour la journée du 6 Avril 2020 , et à partir du 10 Avril 2020 et se clôtureront le 09 Octobre 2020 pour celle du 19 Octobre 2020.

Le montant de l'inscription est fixé à 90€ (dont 1€ pour l'environnement) pour les **Cinq** séances. Cette inscription n'est pas remboursable sauf pour raison médicale avec présentation d'un certificat et ce jusqu'à 10 jours avant la date de la journée de roulage.

Des pilotes hors - ligue licenciés FFM ou non licenciés, ainsi que les Pass-circuit (1) délivrés par la FFM www.ffmoto.org pourront participer dans la limite des places disponibles en s'inscrivant à partir du 28 Mars pour le roulage du 06 Avril et du 10 Octobre pour le roulage du 19 Octobre. Montant de l'inscription 120 € (dont 1€ pour l'environnement)

(1) Le Pass circuit garantissant l'assurance individuelle accident est vivement conseillé. Il ne sera pas délivré de Pass Circuit sur place

Pour les mineurs âgés de 16 ans minimum peuvent participer, sous réserve de l'autorisation parentale, et sous réserve du respect des conditions suivantes :

- Sous réserve d'accord préalable de l'ACO
- Conduite d'une moto de 600 cm³ maximum
- Titulaire d'une licence FFM 2020.

Lors de cette journée, il y aura TROIS séries, réparties suivant les conditions notifiées ci-dessous. Pour chaque série il y aura cinq séances. La première séance sera d'une durée de 25 minutes et les quatre suivantes seront d'une durée de 20 minutes.

Pour les inscriptions, elles se feront suivant les critères suivants :

La série 1 est réservée aux pilotes dont le temps moyen est supérieur à 2mn 01 au tour.

La série 2 est réservée aux pilotes dont le temps moyen est entre 1mn51 et 2mn00 au tour.

La série 3 est réservée aux pilotes dont le temps moyen est inférieur ou égal à 1mn50 au tour.

Le jour du roulage, dans le cas où les horaires le permettraient, il sera possible d'acheter des séances supplémentaires dans les séries incomplètes en respectant les conditions inscrites dans le paragraphe ci –dessus.

Les cinq séances sont indissociables. De même un pilote ne pourra participer qu'à une seule série par journée. (Sauf dans le cas où il resterait des places libres dans une série, ceci dans les 4 jours précédant la date du roulage et en prévenant un des correspondant par mail avant l'inscription sous peine d'annulation de celle-ci)

IMPORTANT :

Les pilotes ne se présentant pas le jour de la séance de roulage ne pourront prétendre au remboursement de leur inscription.

Si pour une raison quelconque indépendante du circuit organisateur, une ou plusieurs séances devaient être annulées ou diminuées en temps, un réaménagement des séries pourra être effectué sans dédommagement du montant de l'inscription.

Les machines de moins de 250cc ne seront pas admises

Le contrôle administratif de vérification des licences et pose des bracelets se feront à la salle de briefing située au 3^e étage de la tribune du paddock à partir de 8 heures. Le briefing est obligatoire pour les pilotes.

Les stickers à apposer sur les machines seront distribués à l'issue du briefing

Les machines non conformes au niveau du bruit (102Db maxi) seront refusées

Les caméras embarquées sont formellement interdites.

Des contrôles d'alcoolémie pourront être effectués, en cas de contrôle positif, l'exclusion totale de la journée sera prononcée

Tenue exigée : Casque, Combinaison de cuir, bottes et gants de cuir conformes aux RTS de la discipline

Votre correspondant :

Jérôme Boul 06.42.57.21.68 boul.jd72@orange.fr

Raymond Lala 07.70.13.28.79 lalaraymond94@gmail.com

HORAIRES PREVISIONNELS POUR LE 06 Avril 2020 :

9h05 à 9h30	Série 1	Bracelet Vert	14h50 à 15h10	Série3	Bracelet Rouge
9h35 à 10h00	Série 2	Bracelet Blanc	15h15 à 15h35	Série1	Bracelet Vert
10h05 à 10h30	Série 3	Bracelet Rouge	15h40 à 16h00	Série2	Bracelet Blanc
10h35 à 10h55	Série 1	Bracelet Vert	16h05 à 16h25	Série3	Bracelet Rouge
11h00 à 11h20	Série 2	Bracelet Blanc	16h30 à 16h50	Série1	Bracelet Vert
11h25 à 11h45	Série 3	Bracelet Rouge	16h55 à 17h15	Série2	Bracelet Blanc
14h00 à 14h20	Série 1	Bracelet Vert	17h20 à 17h40	Série3	Bracelet Rouge
14h25 à 14h45	Série 2	Bracelet Blanc			

HORAIRES PREVISIONNELS POUR LE 19 Octobre 2020 :

9h05 à 9h30	Série 2	Bracelet Rouge	14h50 à 15h10	Série1	Bracelet Blanc
9h35 à 10h00	Série 3	Bracelet Vert	15h15 à 15h35	Série2	Bracelet Rouge
10h05 à 10h30	Série 1	Bracelet Blanc	15h40 à 16h00	Série3	Bracelet Vert
10h35 à 10h55	Série 2	Bracelet Rouge	16h05 à 16h25	Série1	Bracelet Blanc
11h00 à 11h20	Série 3	Bracelet Vert	16h30 à 16h50	Série2	Bracelet Rouge
11h25 à 11h45	Série 1	Bracelet Blanc	16h55 à 17h15	Série3	Bracelet Vert
14h00 à 14h20	Série 2	Bracelet Rouge	17h20 à 17h40	Série1	Bracelet Blanc
14h25 à 14h45	Série 3	Bracelet Vert			

PARTIE A DETACHER ET A PRESENTER AUX VERIFICATIONS

Je soussigné NOM :

PRENOM :

ADRESSE :

VILLE :

CODE POSTAL :

Déclare sur l'honneur avoir pris connaissance du règlement concernant les journées de roulage de la Ligue Motocycliste Régionale des Pays de la Loire et m'y conformer.

DATE :

SIGNATURE :